

Avis publics



**Enquête publique relative au déclassement
en vue de cession de la partie EST
de la rue Thierry MIEG
(de la rue Suzanne Noel à l'avenue des Usines)
et d'une emprise de trottoir de l'avenue des usines**

Monsieur le Maire de Belfort, par arrêté n° 261291 du 23 juin 2026, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de déclassement en vue de cession de la partie Est de la rue Thierry Mieg (de la rue Suzanne Noel à l'avenue des Usines) et d'une partie de trottoir de l'avenue des Usines.

L'enquête se déroulera, pendant 19 jours consécutifs, du 31 août 2026 à 9h00 au 18 septembre 2026 à 17h00.
Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Belfort.

A cet effet, Monsieur Xavier DELPLANQUE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter gratuitement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, le dossier d'enquête publique en version numérique sur un site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7429> ainsi que sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement en version papier et numérique au siège de l'enquête : mairie de Belfort - direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités - 4 rue de l'Ancien Théâtre aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) hors jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public en mairie, Place d'Armes, les :
- lundi 31 août 2026 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 18 septembre 2026 de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions sur le projet de déclassement d'emprises publiques pourront être consignées :
- soit par voie écrite ou orale, lors des permanences du commissaire enquêteur, aux lieux, jours et heures indiquées ci-dessus,
- soit sur le registre d'enquête accessible au public, auprès de la direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités pendant les horaires d'ouverture habituels, (lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) sauf les jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7429>
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-7429@registre-dematerialise.fr,
- soit par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. Le commissaire Enquêteur - Mairie de Belfort - direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités, place d'Armes 90000 Belfort.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir, dans des délais raisonnables, copie de tout ou partie du dossier d'enquête publique. La demande devra être adressée à la mairie de Belfort, Direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités - place d'Armes 90000 Belfort ou par courrier électronique à l'adresse suivante : courrier@mairie-belfort.fr

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public en Mairie à la direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités et sur <https://www.registre-dematerialise.fr/7429> pour une durée d'un an.

511485100

PRÉFET DU TERRITOIRE
DE BELFORT

Avis de consultation du public

Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement
Commune de BELFORT

Une consultation du public sera ouverte du lundi 31 août 2026 à 9 heures au lundi 28 septembre 2026 à 18 heures sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS Arabelle Solutions France dont le siège social est situé 32 avenue Pablo Picasso - 92000 NANTERRE concernant le projet d'exercer une activité de travail des métaux et alliages d'une puissance maximale de 2137 kW sur le territoire de la commune de BELFORT - 4 rue des usines.

L'installation est répertoriée dans la nomenclature des installations classées sous le régime de l'enregistrement par référence à la rubrique n° 2560-1.

Le dossier de demande d'enregistrement présenté par la SAS Arabelle Solutions France est tenu à disposition du public à la mairie de BELFORT aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de BELFORT et pourra également adresser ses remarques avant la fin de consultation du public :

- par lettre au Préfet, à l'adresse suivante :
Préfecture du Territoire de Belfort
Direction de l'animation des politiques publiques interministérielles
Bureau de l'aménagement du territoire et de l'environnement
1 rue Bartholdi
B.P. 20249
90005 BELFORT CEDEX;

- par courriel à l'adresse électronique suivante :
pref-consultation-icpe@territoire-de-belfort.gouv.fr
Le présent avis, accompagné de la demande présentée par la SAS Arabelle Solutions France, est également consultable sur le site internet de la préfecture : <http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr>
Rubriques: actions de l'Etat/ environnement/ participation du public, consultations et enquêtes publiques/ participation du public, consultations et enquêtes publiques en cours.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le Préfet du Territoire de Belfort.

L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Pour le Préfet et par délégation
le sous-Préfet, secrétaire général adjoint,
Emmanuel ACCHIARDI

512729300



francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

**Le portail d'avis de marchés publics
le plus complet du web**

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email



**Marchés
publics**

**Agir en Proximité
avec les acheteurs
Publics et Privés**

Publication
des procédures
Plateforme
de dématérialisation



**UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**

Une équipe efficace et réactive

Pour la publication
de votre annonce

legaleserv@ebraservices.fr

Pour tout conseil

03 83 59 09 58

al@ebra.fr



LaBOUTIQUE

L'EST République Vosges matin

**Collection
Le savez-vous?**

Découvrez des histoires drôles et surprenantes mais toujours vraies, écrites par des journalistes, pour tout savoir sur Nancy, Metz, les Vosges ou Besançon.

BON DE COMMANDE

LIVRES	FRAIS DE PORT PAR PRODUIT	PRIX	NB D'EX.
Le Savez-Vous Nancy	4 €	20 €	
Le Savez-Vous Vosges	4 €	22 €	
Le Savez-Vous Besançon	4 €	22 €	
Le Savez-Vous Metz	4 €	22 €	
Le pack Le Savez-Vous	7 €	86 €	
PRIX TOTAL			

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de La Boutique.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Relation Clients du groupe afin de permettre le traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de L'Est Républicain.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ou sur notre boutique en ligne : boutique.estrepubicain.fr

Mes coordonnées (écrire en majuscules)

Nom Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Téléphone* E-mail*

À retourner avec votre règlement à :

LA BOUTIQUE - Rue Théophraste Renaudot
54185 HEILLECOURT CEDEX

Date et signature obligatoires

*obligatoire pour le suivi

CONSTITUTION

Par A.S.S.P. en date du 5 août à FONTAIN (25720), il a été constitué une société répondant aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : CLEFS IMMOBILIER.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 8 lotissement aux Bourgeois - ARGUEL - 25720 FONTAIN.

Objet : L'acquisition de terrains en vue de la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation, et/ou l'acquisition de tels locaux en vue de la location ou de la mise à disposition de ces biens au profit des associés qui s'en réserveraient la jouissance ; L'acquisition, la détention, l'apport en société, de tous biens et droits immobiliers ; la société pouvant recourir, dans le cadre de la réalisation de son objet, à tous modes de financements en vue de ces acquisitions ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Cession de parts et agrément : selon les stipulations de l'article 13 des statuts.

Gérance : Monsieur Florent TINOT et Madame Charline CLERGET, demeurant ensemble, 8 lotissement aux Bourgeois - ARGUEL - 25720 FONTAIN.

La société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

Pour avis.

DG D'BOSSSES

Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros

Siège social : 5 rue de la tulerie 90140 FROIDEFONTAINE

942 654 435 RCS BELFORT

Aux termes d'une décision en date du 5 août 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

SELARL D'AVOCATS BPS

19 Chemin de la combe aux chiens

25000 BESANCON

Maître Linda QEQUEH

MS FINANCES

Société par actions simplifiée

Au capital de 110 000 euros

Siège social : 15 Rue Auguste Jouchoux - 25000 BESANCON

493 256 234 RCS BESANCON

NON DISSOLUTION

En date du 1^{er} juillet 2026, les associés, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de BESANCON.

Pour avis.

GAEC DE CONSTANTIN-MOREL

Agréé le 14 juin 2011 sous N° 1 496

Société Civile au capital variable de 295 400 euros

RCS BESANCON N° 538 537 887

Siège Social : La Combe Constantin

Chemin de Vaudrivillers

25360 PASSAVANT

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2026, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale du GAEC qui devient, à compter de la même date, "DE CONSTANTIN".

La présente décision fera l'objet d'une inscription modificative auprès du RCS de BESANCON.

Pour avis, les gérants

SCIERIE MOYNE

Société à responsabilité limitée au capital de 130000 euros

Siège social : 9 rue de Buffard

25440 LIESLE

379 155 559 RCS BESANCON

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2026, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-Luc MOYNE de démissionner, en date du 30/06/2026, de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Pierre MOYNE, demeurant 16 Rue Olympe De Gouges 25000 BESANCON, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2026.

Pour avis, la Gérance

LA FENOTTE

Société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros

porté à 349 770 euros

Siège social : 9 Rue de Buffard

25440 LIESLE

992 181 719 RCS BESANCON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 30 juin 2026 que le capital social a été augmenté d'une valeur nette de 344 770 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 5000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 349 770 euros

Pour avis La Gérance

Maître Carole HEUBERGER

Notaires associés

2 avenue Leclerc - 25600 SOCHAUX

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Carole HEUBERGER, Notaire à SOCHAUX, le 5 août 2026, a été constituée la société « VILLARD IMMO », société civile immobilière à immatriculer au Registre du Commerce et des Sociétés de BELFORT, au capital de 200 €, souscrit en numéraire, avec siège social à GRAND-CHARMONT (25200), 3 rue du Roussillon, constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation, ayant pour objet l'acquisition, la construction, la location et la gestion de tous biens immobiliers, et dont le premier gérant est Monsieur Jacques VILLARD, demeurant à GRAND-CHARMONT (25200), 3 rue du Roussillon. Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément unanime des associés.

MILLOT

SCI au capital de 1000 €

Siège social : 10 RUE DES 4 VENTS

25140 CHARQUEMONT

RCS BELFORT 103545729

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04/08/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 5 rue du Général de Gaulle 25120 MAÏCHE à compter du 10/08/2026

Modification au RCS de BELFORT.

MAGALIE LESZCZYNSKI

SASU au capital de 2000 €

Siège social : 3 Chemin des Salines

Les Salines - 25870 GENEUILLE

RCS BESANCON 991601774

Par décision de l'associé Unique du 04/08/2026, il a été décidé de nommer Mme HENRIET Noëlla demeurant 8 rue des Marronniers 25520 BIANNS-LES-USIERS en qualité de Président en remplacement de Mme LOCATELLI Marlène, à compter du 08/08/2026.

Modification au RCS de BESANCON.

PEROTTO & CARREZ LUTHERIE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Siège social : 12 rue Albert Thomas

25000 BESANCON

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 8 juillet 2026 du 8 juillet 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PEROTTO & CARREZ LUTHERIE

Siège social : 12 rue albert thomas, 25000 BESANCON

Objet social : La Société a pour objet la conception, la fabrication, la réparation, la restauration, l'entretien, le réglage, la personnalisation et la vente d'instruments de musique à cordes pincées, ainsi que la vente de pièces détachées, accessoires et produits connexes, et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Pierre BOURGOIN, ayant pour nom d'usage BOURGOIN-GUÉGAN, demeurant 1 rue du pont, 25210 LE LUHIER, Monsieur Alexandre PÉROTTO, demeurant 1 rue du pont, 25210 LE LUHIER, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Besançon.

Pour avis, la Gérance

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE VENDREDI 2 OCTOBRE 2026 A 10 H AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BESANCON - 1 rue Mégevand - Salle C - 25000 BESANCON

COMMUNE DE VUILLAFANS (25840), 2, rue Carnot :

Il s'agit d'une maison d'habitation de village sur trois niveaux en sus d'une cave en sous-sol, présentant une surface privative de 129,59 m², figurant au cadastre section AB n° 46, constituée :

- au rez-de-chaussée : d'une cuisine, d'un séjour et d'un WC
- au 1^{er} étage : d'un dégagement, de deux chambres dont une avec salle d'eau, d'une salle de bains et d'un WC
- au 2^{ème} étage : de deux chambres et d'une salle d'eau / WC

Au jour du procès-verbal descriptif (novembre 2025), le bien est inoccupé.

SUR LA MISE À PRIX DE 80.000,00 €

Une visite sera organisée sur place par la SAS ACTALAW, commissaires de justice à BESANCON, le 3 septembre 2026 à 14 h 00.

Pour tous renseignements s'adresser à :

1. Greffe du Tribunal Judiciaire de BESANCON où le cahier des conditions de vente peut être consulté

2. Cabinet d'Avocats AITALI - GROS - CARPI - LE DENMAT - de BUCY - BECHARI, où le cahier des conditions de vente peut être consulté

sur le site : <https://avoventes.fr/cabinet/terryn-aitali-gros-carpi-le-denmat-besancon>

3. Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat du Barreau de BESANCON

SELARL AITALI - GROS - CARPI - LE DENMAT - De BUCY - BECHARI

Commune de BELFORT

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU DECLASSEMENT EN VUE DE CESSON DE LA PARTIE EST DE LA RUE THIERRY MIEG (DE LA RUE SUZANNE NOEL A L'AVENUE DES USINES) ET D'UNE EMPRISE DE TROTTOIR DE L'AVENUE DES USINES

Monsieur le Maire de Belfort, par arrêté n° 261291 du 23 juin 2026, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de déclassement en vue de cession de la partie Est de la rue Thierry Mieg (de la rue Suzanne Noel à l'avenue des Usines) et d'une partie de trottoir de l'avenue des Usines

L'enquête se déroulera, pendant 19 jours consécutifs, du 31 août 2026 à 9h au 18 septembre 2026 à 17h. Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Belfort.

A cet effet, Monsieur Xavier DELPLANQUE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter gratuitement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, le dossier d'enquête publique en version numérique sur un site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7429>, ainsi que sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement en version papier et numérique au siège de l'enquête : mairie de Belfort - direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités - 4 rue de l'Ancien Théâtre aux Jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) hors jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public en mairie, Place d'Armes, les :

- lundi 31 août 2026 de 9h à 12h
- vendredi 18 septembre 2026 de 14h à 17h.

Les observations et propositions sur le projet de déclassement d'emprises publiques pourront être consignées :

- soit par voie écrite ou orale, lors des permanences du commissaire enquêteur, aux lieux, jours et heures indiquées ci-dessus,
- soit sur le registre d'enquête accessible au public, auprès de la direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités pendant les horaires d'ouverture habituels, (lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) sauf les jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7429>,
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-7429@registre-dematerialise.fr,
- soit par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. Le commissaire Enquêteur - Mairie de Belfort- direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités, place d'Armes 90000 Belfort.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir, dans des délais raisonnables, copie de tout ou partie du dossier d'enquête publique. La demande devra être adressée à la mairie de Belfort, Direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités - place d'Armes 90000 Belfort ou par courrier électronique à l'adresse suivante : courrier@mairie-belfort.fr

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public en Mairie à la direction du Patrimoine bâti, de l'Espace Public et des Mobilités et sur <https://www.registre-dematerialise.fr/7429> pour une durée d'un an.

NEDEY BURNHAUPT

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 14 avenue d'Helvétie, 25200 MONTBELIARD

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01 août 2026, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : NEDEY BURNHAUPT

Siège : 14 avenue d'Helvétie, 25200 MONTBELIARD

Durée : quatre-vingt-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : L'exploitation de garage consistant en la réparation mécanique, carrosserie et peinture de véhicules neufs et d'occasions de toutes marques, La location de tout type de véhicule, L'importation, l'exportation, la vente de véhicules neufs et d'occasion de toutes marques.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société GROUPE NEDEY AUTOMOBILES "GNA", Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 15 498 210 euros, dont le siège social est 14 Avenue d'Helvétie, 25200 MONTBELIARD, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 793 726 043 RCS BELFORT, représentée par Monsieur Valère NEDEY, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BELFORT

POUR AVIS

La Présidente

NV PACK

SAS au capital de 60000 €

Siège social : 14 RUE XAVIER BICHAUT 90000 BELFORT

RCS BELFORT 938 665 445

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2026 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M ROYER MARC demeurant 55 B Rue de la Liberté 90400 MEIROUX pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2026.

Radiation au RCS de BELFORT.

BÉATRICE HENNES STUDIOS

Société à Responsabilité Limitée (à associé unique)

au capital de 1 000 euros

Siège social : 14, Rue René CHAR

25000 BESANCON

Société en cours de constitution

RCS BESANCON

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Béatrice Hennes Studios

FORME : Société à responsabilité limitée (à associé unique)

CAPITAL : 1 000 euros

SIEGE SOCIAL : 14, Rue René CHAR 25000 BESANCON

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Cours de sport, fitness, Pilates, loisir et bien-être, en collectif et/ou en privé, en présentiel et/ou en visio, pour le compte de particuliers et/ou de professionnels ; Activités de détente et de bien-être (massage, méditation, relaxation...) ; organisation d'événements (stages, ateliers, master classes...) et de séminaires bien-être en lien avec l'activité ; création et vente de contenu multimédia (audio et vidéo de cours, livres blancs, programmes...) ; formation ne relevant pas de l'article L6313-1 du code du travail et jury d'examen ; vente de matériel, accessoires, vêtements, goodies, photographies, illustrations, objets d'art et livres ; petite restauration, salon de thé, bar à jus, vente de boissons non alcoolisées ; vente de produits diététiques, compléments alimentaires et nutrition sportive ; conseil et coaching en nutrition diététique et hygiène de vie ; conseil et coaching en développement d'entreprise, audit et consulting ; prestation de communication, marketing d'influence, partenariat, affiliation et sponsoring ; location de salles, d'espaces et/ou de matériels en lien avec les différentes activités proposées ; dépôt, acquisition, exploitation de tout brevet, marque, licence et franchise ; relecture-correction ; rédaction de contenu, rédaction web.

DURÉE : 99 années

GERANCE : Béatrice HENNES demeurant à BESANCON (25000), 24 Rue des Justices, Bâtiment 20 - Appartement 94

IMMATRICULATION : au RCS de BESANCON

Pour avis

Maître Charline CARDOT

et Maître Antoine GAUTHERON

Notaires associés à BELFORT

(90000), 23 faubourg de Montbéliard

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charline CARDOT, Notaire à BELFORT, le 6 août 2026, a été constituée la société dénommée SARL BISTROT DES MOINES, société à responsabilité limitée à immatriculer au RCS de BELFORT, au capital de 10.000€, souscrit en numéraire, avec siège social à MEZIRE (90120), 49 rue du Canal, constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation, ayant pour objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration traditionnelle, brasserie, café, bar, débit de boissons.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Le premier gérant est Madame Klau-deta SHKURTI, demeurant à MEZIRE (90120), 49 rue du Canal.

Les parts peuvent être cédées ou transmises librement entre associés. Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 8 mars 2018, Madame Danielle Françoise Benjamine MARESCHAL, en son vivant retraitée, demeurant à BESANCON (25000) 15 avenue de Bourgogne.

Née à BESANCON (25000) le 10 septembre 1932.

Divorcée de Monsieur René Paul Henri Marie GALLAND, suivant jugement rendu par le de BESANCON (25000) le 10 décembre 1968, et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BESANCON (25000) (FRANCE), le 6 juin 2026.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie LOULIER, Notaire e de la SELAS MOHN, LOULIER, METZDORF, JOUSLIN, 4 b rue de Dole à BESANCON (25000), le 4 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julie LOULIER, Notaire à BESANCON, référence CRPCEN : 25002, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BESANCON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

NEXEN-SIMON

Société d'Avocats

CONSTITUTION

A.S.S.P. du 07/08/26 à Doubs (25) CONSTITUTION,

Forme sociale : SAS

Dénomination sociale : YSA CAPITAL

Siège social : 3 rue des Sources 25560 BULLE

Objet social : en France et dans tous pays : L'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques, et notamment de toutes valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placement ; Le recours à tous moyens de financement pour l'acquisition, la gestion et la prise de ces participations ; La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales ; toutes prestations de services à l'attention de toutes sociétés, entreprises, ou groupements quelconques dans lesquels la société détient des participations. L'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition au profit des associés, dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution, le négoce, la commercialisation en gros, demi-gros et détail de tous biens, produits, marchandises, matériels, équipements, fournitures et articles de toute nature, non soumis à une réglementation particulière ; La création, l'exploitation et la gestion de tous commerces physiques ou en ligne, plateformes de vente, sites internet marchands et tous moyens de distribution liés aux activités ci-dessus ; La fourniture de services liés aux activités de commerce, de distribution, de conseil, d'assistance commerciale et de développement de réseaux de vente ; Toutes opérations de marchand de biens, de promotion immobilière, de lotissement et de valorisation foncière, dans le respect de la réglementation en vigueur. L'acquisition, par tous moyens, de tous biens et droits immobiliers, terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, fonds de commerce et parts ou actions de sociétés à prépondérance immobilière, en vue de leur revente.

Durée de la Société : 99 ans

Capital : 171 500 € constitué uniquement d'apports en nature.

Président : M. Yacine ABOUDATE demeurant 3 rue des Sources 25560 BULLE.

Agrément : cessions soumises à agrément dans tous les cas RCS : BESANCON.

Pour avis Le Président

PATRICIA VERNIER - DUFOUR

Avocat

26 Rue Ronchoux

25000 BESANCON

MAISON POULA

Société civile immobilière

Capital social

1 000 Euros

14 LA MONTAGNE

25650 GILLEY

SIREN 919929976

TRANSFERT DU SIÈGE CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 24 Juillet 2026, les associés de la SCI MAISON POULA réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé : A la suite de la démission de Monsieur Bruno BOUCHER demeurant 181 Route de Cubusson à 42520 VERANNE, de nommer comme nouveau Gérant Pour une durée illimitée Monsieur Tanguy MARGUET, demeurant 14 LA MONTAGNE à 25650 GILLEY

De transférer le siège social de la société initialement fixé 181 Route de Cubusson à 42520 VERANNE à 14 La

Montagne, 25650 GILLEY.

L'article 4 des statuts et les DISPOSITIONS DIVERSES et TRANSITOIRES Deuxième PARTIE DES STATUTS ont été modifiés.

Radiation au RCS de SAINT-ETIENNE

Nouvelle immatriculation au RCS de BESANCON.

Pour avis et mention

Monsieur Tanguy MARGUET

Nouveau Gérant

MODICA

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 7 Rue des Jonquilles, 25110 BAUME-LES-DAMES

Siège de liquidation : 2 Rue des Vergers, 25530 ORSANS

821 238 565 RCS BESANCON

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Franck MODICA, demeurant 2 Rue des Vergers, 25530 ORSANS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue des Vergers, 25530 ORSANS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

GAEC DES CHENEVIERES

Agréé le 7 octobre 1975

Sous N° 152

Société Civile au capital variable de 117 000 €

RCS BELFORT N° 311 733 042

Siège Social : Au domicile de Mr Paul MOUREAU - 25470 BURNEVILLERS

Selon procès-verbal du 1^{er} juillet 2026, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social à 1 rue de Chauvilliers - 25470 BURNEVILLERS. La présente décision a pris effet le 1^{er} juillet 2026.

Elle fera l'objet d'une inscription modificative auprès du RCS de BELFORT.

Pour avis, la gérance

Suivant un acte sous seing privé en date du 07/08/2026, SAS H2M, SASU au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 14 RUE DE GRAY, 39700 RANCHOT, immatriculé au RCS LONS-LE-SAUNIER sous le n°988284808 a confié en location-gérance à SAS MAT TAXI, SASU au capital de 7 000 euros, ayant son siège social 14 RUE DE GRAY, 39700 RANCHOT, 847846882 RCS LONS-LE-SAUNIER, son fonds de commerce de : AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI NUMERO 5 SUR LA COMMUNE DE QUINGEY 25440. Sis et exploité au COMMUNE DE QUINGEY, 25440 QUINGEY.

Le preneur exploitera le fonds de commerce objet de la présente location pour son compte personnel et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs pour une durée de 60 mois à compter du 01/09/2026 pour se terminer le 31/08/2031.

MATHIEU MARANO

NICOLAS LUBAR CONSULTING

Nicolas LUBAR CONSULTING

SAS au capital de 1 000 €

Siège social : RUE SUR LA COTE

90800 ARGIESANS

841 188 824 RCS BELFORT

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 08/08/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/07/2026, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Nicolas LUBAR demeurant 6 RUE SUR LA COTE, 90800 ARGIESANS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue sur la côte 90800 ARGIESANS adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BELFORT. Mention en sera faite au RCS de BELFORT.

Réception
des annonces légales
jusqu'au mercredi 16 h
sur tcn.legale
@orange.fr